CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71618** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2006

Raison sociale : CHAPUZET ROMUALD

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 04/03/2024

Capital : 0

7 RUE DU JANOT
23130 CHENERAILLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 489811091

Siret : 489 811 091 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6108429

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 400518100025

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 400518100025

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/06/2026

Téléphone : 05 55 62 94 25 **Fax :**

Portable : 06 10 26 19 46

Responsabilité légale :
CHAPUZET ROMUALD CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : romuald.chapuzet@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 750 193 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	2	24/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	3	24/11/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 11:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E71618** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2006
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 04/03/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 489811091

Siret : **489 811 091 00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 6108429
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 400518100025
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 400518100025
Situation fiscale et sociale : A jour au 29/06/2026

Raison sociale : **CHAPUZET ROMUALD**

7 RUE DU JANOT
23130 CHENERAILLES

Téléphone : 05 55 62 94 25 **Fax :**
Portable : 06 10 26 19 46

Site Internet :
E-mail : romuald.chapuzet@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CHAPUZET ROMUALD CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	24/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	14/10/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	14/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	31/03/2021
o Isolation des combles perdus	02/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 11:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.